

PARTENAIRES : Taxe d'Apprentissage



Chers partenaires,

Nous sommes fiers de vous annoncer que vous êtes de plus en plus nombreux à contribuer au financement de bourses pour les étudiants grâce au versement de la **Taxe d'Apprentissage** et nous vous en remercions.

Nous espérons que cette année, votre entreprise pourra démontrer son soutien, fidèle ou nouveau, à notre école, qui a les habilitations nécessaires pour percevoir votre taxe d'apprentissage au titre des Ouvriers Qualifiés, Cadres Moyens et Cadres Supérieurs (**Catégories A et B, et C par cumul**).

La taxe d'apprentissage, qui est reversée sous forme de **Bourses d'Etudes Privées** à nos étudiants, est le seul moyen de les aider à financer leurs études. En effet, étant Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé, nos étudiants n'ont pas accès aux bourses de l'Etat. Ainsi, nous comptons sur vous pour soutenir la formation des futurs professionnels du Tourisme en nous versant votre Taxe d'Apprentissage!

La désignation des bénéficiaires doit se faire avant le 28 février prochain. Je vous rappelle également que vous pouvez désigner plusieurs établissements pour l'attribution de votre TA. Merci de préciser :

GRAND SUD FORMATION (département 31)

Nous avons la chance de compter sur la confiance de nombreuses entreprises, et nous souhaitons continuer à développer nos partenariats. Comptant sur votre soutien par la taxe d'apprentissage, je vous remercie par avance pour votre contribution auprès des étudiants de GRAND SUD!

Pour toute question, vous pouvez contacter Emilie TEYCHENE, Directrice Adjointe.

GRAND SUD FORMATION

76 Allées Jean Jaurès – 31000 Toulouse

Tel : 05.61.63.65.83 – Fax : 05.61.99.64.66

contact@grand-sud.fr >> <http://www.grand-sud.fr/>

